

FICHE DE POSTE

Psychologue en néonatologie et en pédiatrie (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED) CH de Gonesse



Positionnement:

- Liaisons hiérarchiques : Directeur du centre Hospitalier de Gonesse et par Délégation le Directeur des Ressources Humaines, Praticien responsable de pôle et chef de service Praticien responsable de l'unité
- Liaisons fonctionnelles: La cadre supérieure de santé du pôle 1, les cadres du pôle de pédiatrie, l'ensemble des directions fonctionnelles, les équipes paramédicales de pédiatrie, les médecins, le psychologue, la pédopsychiatrie, la gendarmerie, l'éducation nationale, l'ASE, les familles et autres liens de proximité, le service social, les structures extérieures de soins, PMI et Associations.

Présentation du pôle de pédiatrie :

Le Centre Hospitalier de Gonesse est situé dans l'Est du Val d'Oise, la plupart des services de l'hôpital sont situés dans un bâtiment neuf de 80 000 m² mis en service en 2016, poursuivant ainsi 1300 ans d'histoire hospitalière sur ce site. L'établissement de 956 lits et places dispose d'un plateau technique à la pointe de la modernité et offre des conditions d'accueil et de prise en charge optimales.

Le pôle de pédiatrie est constitué des services suivants : néonatologie, pédiatrie nourrissons, pédiatrie grands-enfants, HDJ de pédiatrie, urgences pédiatriques et CAMSP.

Missions:

L'UAPED permet de prendre en charge les mineurs victimes de toute forme de violence, incluant les maltraitances et négligences dans le cas de suspicion de violence ou de violence avérée, afin qu'ils bénéficient de la mise en place d'un parcours de soins pédiatriques adapté à leurs besoins.

Il s'agit plus précisément d'organiser et de faciliter, pour un mineur victime ou présumé victime, l'accès aux soins et la mise en place d'un parcours de soins si nécessaire, en s'assurant également que les autres volets de sa prise en charge et que sa protection sont bien prévus ou en cours de mise en place (protection judiciaire, aide éducative, accompagnement...).

L'unité de néonatologie niveau IIB prend en charge des nouveau-nés prématurés à partir de 32 semaines d'aménorrhée ou atteints de pathologies néonatales. Il dispose de 18 lits, dont 6 sont spécifiquement dédiés aux soins intensifs. Le service de néonatalogie joue un rôle essentiel dans le suivi et les soins des bébés prématurés.

Le psychologue devra utiliser ses qualités et ses compétences de clinicien, dans le cadre de bilans d'évaluation, d'observation et de soins psychothérapeutiques.

Cadre général:

Les missions des psychologues de la fonction publique hospitalière sont définies par le décret N° 91-129 du 31 janvier 1991, la circulaire du 4 mai 2010 N°DGOS/RH4/2010/142 relative à la situation des psychologues dans la fonction publique hospitalière :

- Étudier et traiter les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.
- Contribuer à la détermination, à l'indication, à la réalisation d'actions préventives et curatives assurés par les établissements
- Collaborer aux projets thérapeutiques tant sur le plan individuel qu'institutionnel.
- Entreprendre, susciter, participer à tous travaux, recherches et formations, qui nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de son action.
- Le psychologue respecte l'éthique professionnelle conformément au code de déontologie des psychologues (proposé par le S. N. P. en juin 1996).
- Le temps de travail :

Décret N°2002-9 du 4/01/2002, relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans les établissements de la fonction publique hospitalière

- Connaissance du protocole de mise en place d'une UAPED-instruction DGOS / R4/R3/ R2/2021/220 du 03/11/2021

Activités principales :

Prise en charge autonome des enfants et de leurs familles sous la responsabilité du praticien responsable de l'unité fonctionnelle, et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

- Participation à la création et à la mise en œuvre des projets de service.
- Travail auprès des équipes :

Soutien dans les prises en charge individuelles et collectives des enfants et de leurs familles.

Veille à transmettre les informations, concernant l'enfant et sa famille, aux équipes ainsi qu'au médecin responsable et à l'encadrement pour la cohérence et la continuité des soins.

- Recrutement et encadrement des stagiaires psychologues.
- Participation active aux groupes de pairs au sein du secteur ou du pôle, en fonction des objectifs fixés, par l'encadrement médical du service.
- Collaboration avec les services et les professionnels partenaires : services médicaux, sociaux, scolaires, judiciaires, éducatifs et professionnels des réseaux.

Activités principales :

Ses actions s'inscrivent dans l'organisation et la continuité des soins pour une prise en charge collégiale : Intervention systématique auprès des familles et de l'enfant si :

- Enfant né prématurément ou prématurissime (< à 33 SA)
- Situations potentiellement handicapantes (souffrance fœtale aigüe, malformations, pathologies maternelles, toxicomanie, handicap, maladies chroniques, maladies génétiques)
- Mères mineures

Interventions par sollicitation de l'équipe médicale et/ou paramédicale

Intervention à l'initiative personnelle : repérage de situations pouvant potentiellement impacter la qualité de la relation mère-enfant

Interventions pour les maladies chroniques ou situations d'urgences en pédiatrie.

Intervention sur l'équipe UAPED :

- Assure la coordination entre les acteurs soignants et judiciaires, pour une prise en charge au sein de l'UAPED fluide et adaptée aux besoins du mineur et à sa situation.
- Accueillir les accompagnants et organisation de la mise en place d'un accompagnement psychologique si besoin

Activités permanentes :

- Observation de l'enfant et des interactions au sein de sa famille
- Participation à l'évaluation psychologique de l'enfant
- Entretiens : psychothérapie individuelle
- Accompagnement et soutien à la parentalité en collaboration étroite avec l'équipe médicale et paramédicale
- Attention portée à la fratrie et à sa souffrance (visite fratrie)
- Proposition d'orientations de prise en charge des difficultés repérées et établir les liens entre les parents et les acteurs concernés si besoin
- Intervention dans l'annonce du handicap : organiser des entretiens avec les familles pour les préparer à l'annonce et évaluer l'impact psychologique potentiel causé.
- Participation aux différentes réunions propres au service de néonatologie : Staffs d'unité
- Participation aux différents staffs médicaux si nécessaire
- Réunion mensuelle de PMI
- Participation aux réunions et intervention auprès des partenaires concernant l'enfant pris en charge : PMI, ASE, réseaux...
- Intervention auprès de l'équipe pluriprofessionnelle en collaboration avec le médecin et le cadre de l'unité pour la formation des équipes sur les problématiques liées à la naissance :
 - o Approche de l'enfant prématuré et de ses parents
 - o Approche de l'enfant porteur de handicap et de pathologies lourdes
 - Détermination des circonstances adéquates pour approcher les parents
 - o Proposition des moyens à mettre en place pour permettre le développement des potentialités de l'enfant
 - o Soutien auprès des équipes soignantes en fonction des besoins et en concertation avec l'encadrement.

Compétences et aptitudes

Compétences :

bilans d'observation/évaluation

bilans réguliers des suivis thérapeutiques

rédactions des informations préoccupantes en collaboration

rédaction des fiches de liaison PMI

transmissions écrites dans le dossier de soins

statistiques et tracabilité de l'activité

Participation à des travaux de recherche personnels ou formation

Formation des étudiants en psychologie (encadrement du stage)

Qualités requises :

Aptitude à la relation d'aide : sens de l'accueil, écoute, observation, tolérance, calme, douceur, discrétion, disponibilité

Bon esprit d'équipe : souci de cohésion et de collaboration dans un travail transdisciplinaire

Bon équilibre personnel et capacité à prendre du recul

Respect du secret professionnel et des règles de déontologie

Bonne connaissance des troubles interactifs précoces en périnatalité,

Connaissance du fonctionnement institutionnel hospitalier

Esprit d'analyse, de recherche et de synthèse Capacité de développer régulièrement ses connaissances sur les pathologies rencontrées

Spécificités du poste et recrutement

Spécificités :

Poste de jour : 9h30-17H00 du lundi au vendredi. 25 CA et 15 RTT par an, 37h30 hebdomadaires

En concertation avec l'autre psychologue du service.

Prévision annuelle soumise à validation du Chef de pôle et communication des absences aux cadres et aux équipes. Traçabilité sur le logiciel AGIRH

Exigences liées à la fonction :

expérience avec les bébés, les parents, enfant et adolescents. Connaissance du secteur de la protection de l'enfance serait un plus.

Recrutement :

Grade Requis: Psychologue clinicien

Master 2 de psychologie clinique et pathologique

Master 2 de psychologie de l'enfance et de l'adolescence

- Formation analytique
- Formation spécifique à la psychopathologie

Intégration sur 2 semaines à 4 semaines avec découverte des différentes unités du pôle de pédiatrie.

Profils de poste des professionnels

Textes législatifs, Charte de la personne accueillie, Livret d'accueil des familles, Règlement de fonctionnement Formation continue : Intégration dans le plan annuel de formation continue du service et enveloppe congrès du pôle.

Adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae :

Par email: karima.erouki@ch-gonesse.fr

Par courrier:

Mme Karima EROUKI Cadre supérieure du pôle 1 femme-enfant

Centre Hospitalier de Gonesse

CS 30071

95503 Gonesse Cedex